



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

de l'Association L'Arche à Strasbourg

Samedi 11 juin 2022

Les membres de l'Association de L'Arche à Strasbourg se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 11 juin à 10 h, au 2-4 place Andrée Viollis à Strasbourg.

André Lefèvre, président de l'Association, accueille les participants et les remercie pour leur présence.

L'association compte aujourd'hui 164 adhérents, soit 143 membres actifs et 21 membres associés. Le quorum (25 %) est atteint avec 67 membres actifs représentés, soit 22 présents et 45 pouvoirs.

Pierre Speich, notre trésorier, est excusé. Son rapport sera présenté par Mme Marx, notre expert-comptable.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2021.

Ce document n'appelant pas de remarques,

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2021 est approuvé.

2. Rapport d'activités 2021

Le président introduit les rapports en présentant le nouveau directeur de L'Arche à Strasbourg. Après avoir été directeur par intérim à temps partiel, pour remplacer Veronika Ottrubay, Tobias Gerken s'enquerra désormais pour un nouveau mandat.

Des représentants de chaque maison, Théo et Aline de la Malisept, Amandine et Alexandra du Grandhuit, puis Sylvain et Léon de l'Oasix, reviennent sur les événements marquants de l'année passée.

François Petit-Ruppert, référent qualité et responsable du SAAD, évoque l'évaluation interne du SAAD et l'enquête de satisfaction qui, toutes les deux, ont été réalisées en 2021.

Emmanuelle Neff, animatrice, rappelle les moments forts des Pot'irons et du GEM naissants.

Le rapport d'activité est présenté en annexe à ce compte-rendu.

Au moment des échanges avec l'assemblée, Brigitte Schmidtchen partage sa joie de voir vivre l'Arche à Strasbourg, fruit des efforts de nombreux bénévoles.

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport d'activité par le Directeur et son équipe, approuve le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

3. Rapport moral

André Lefèvre présente le rapport moral de l'Arche à Strasbourg et son mandat pour les cinq années à venir, dont le maître-mot est la "co-construction".

Ce rapport moral est annexé à ce compte-rendu.

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport moral du Président de L'Arche à Strasbourg, approuve ledit rapport relatif à l'exercice 2021.

4. Rapport financier 2021 et rapports du commissaire aux comptes

Mme Marx présente le rapport financier qui se trouve en annexe. Les éléments marquants sont les suivants :

Le compte de résultat de 2021 est marqué par des excédents significatifs s'expliquant à la fois :

- par des économies sur les charges :
 - sur les frais de personnel : des postes non pourvus en fin d'année et peu de volontaires associatifs en 2021 ;
 - des économies sur les frais de déplacement et de formation, liées à la situation sanitaire et donc à l'annulation de rencontres ;
 - les dépenses prévues pour l'inauguration de nouveaux locaux, qui a été reportée à 2022.
- par le soutien constant des pouvoirs publics et l'obtention de recettes supplémentaires par rapport au budget initialement prévu :
 - la reprise comptable de fonds dédiés reçus de la Fondation des Amis de l'Arche
 - la subvention du GEM
 - des PCH revalorisées par la MDPH.

L'exercice 2021 se conclut ainsi par des excédents de

- 70.301 € pour l'habitat (comprenant l'Habitat Inclusif et les Pot'irons)
- 84.301 € pour le SAAD
- 15.413 € pour le GEM
- 1.841 € pour la vie associative

Ces résultats consolident la structure financière de notre bilan et pourront être affectés :

- au renouvellement des immobilisations dont le financement d'une grande part ne sera pas assuré par leurs amortissements ;
- à de nouveaux projets de développement.

Quelques postes du bilan sont à relever :

- des investissements de 576 K€ en 2021 (pour la 3^e maison et l'espace-rencontre), portant ainsi le montant total de nos immobilisations à 1.049 K€
- une trésorerie nette de 491 K€ au 31 décembre.

André Lefèvre commente à son tour ce rapport :

Les excédents des années passées, affectés en report à nouveau, permettent de consolider le bilan dans des délais rapides. Dans une vision à long terme, cela sécurise la capacité à investir de l'Arche à Strasbourg et peut faciliter le moment venu le renouvellement d'immobilisations dont l'amortissement à l'actif est compensé au passif par la "reprise" comptable des fonds dédiés.

Le modèle économique n'est pas encore stabilisé et ne le sera pas avant 2023, ou même 2024, avec le nouveau financement de l'Aide à la Vie Partagée attendu fin 2023.

Parmi les choix budgétaires que le CA aura à examiner, les hypothèses suivantes sont évoquées :

- Le renforcement de l'équipe de salariés
- La diminution de la participation aux "prestations de vie commune"
- La solidarité avec d'autres communautés de L'Arche en France ou de L'Arche Internationale (à l'image des encouragements adressés à nos donateurs dans notre courrier de l'automne dernier).

Le président souhaite que ces réflexions, et notamment la participation aux « prestations de vie commune » fasse l'objet d'échanges avec les familles.

L'assemblée émet les questions et commentaires suivants :

- Brigitte Schmidtchen souhaite qu'à l'avenir le bilan soit présenté en chiffres plus qu'en graphiques comme cela a été fait.
Le président précise que le rapport complet est disponible sur le site de l'association et que des exemplaires papier sont disponibles à l'entrée de la salle.
- Mme Moreau demande s'il y aura autant d'excédent l'année prochaine.
Le président répond que l'objectif d'équilibre qui reste le nôtre ne sera peut-être pas encore atteint en 2022, parce que notre modèle économique n'est pas encore stabilisé. Des changements sont en cours ou à venir :
 - o Une revalorisation importante de la PCH au mois de mai 2021, et une augmentation des rémunérations suite au "Ségur" de la santé,
 - o Le forfait habitat inclusif, financé aujourd'hui par l'ARS, sera remplacé en 2023 par l'Aide à la vie partagée, payée par le département. Celle-ci sera probablement plus importante que le forfait habitat inclusif, mais son montant n'est pas encore connu.
- Mme Moreau ajoute qu'une croissance des dépenses est inévitable dans l'avenir proche suite à l'inflation.
- Jean-Claude Fourneret rappelle la contribution des mécènes (notamment les cuisines Schmitt pour les meubles, OFB pour les stores et la cloison mobile) qui a permis de réduire le coût d'aménagements immobiliers.
Le président souligne que l'aide financière de la Fondation des Amis de l'Arche a aussi été très importante, même si une grande partie des dons provenait d'Alsace.

- Luc Olagne suggère que des dons puissent soutenir L'Arche dans d'autres pays, et notamment en Ukraine.
Le président répond qu'en effet, les dons collectés par la Fondation des Amis de L'Arche ayant diminué en 2021, les besoins sont importants pour les communautés d'autres pays qui dépendent entièrement de la générosité publique.
Si nous devons y contribuer, le président suggère que la décision soit prise en Assemblée Générale.
- Brigitte Schmidtchen estime qu'un évènement au profit d'une Arche à l'étranger pourrait être organisé.
Le président remercie Brigitte pour cette suggestion, qui s'inscrirait parfaitement dans le principe de solidarité au sein de L'Arche, et serait un juste retour à l'égard de la Fondation des Amis de L'Arche, qui a su nous aider lorsque nous en avions besoin.
- Sylvain Meyer souhaite connaître le coût de l'achat de la salle.
Le président répond que nos immobilisations s'élèvent à environ 1 million d'Euros, dont l'essentiel concerne l'acquisition de cet espace (bureaux, locaux techniques, salles des Pot'irons et du GEM).

Rapport de Mme Bizet

Notre commissaire aux comptes souligne son plaisir d'être présente à cette Assemblée Générale si dynamique.

Elle rappelle que le contrôle financier qu'elle réalise est une obligation légale. Elle s'assure de la qualité de nos bilans, point fondamental pour maintenir la confiance de nos financeurs.

Elle certifie que les comptes qui lui ont été présentés sont réguliers et sincères.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Trésorier et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale approuve l'affectation en report à nouveau des résultats de l'exercice 2021 :

70.301,23 € pour l'habitat

84.300,54 € pour le Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile

15.413,10 € pour le GEM

1.840,96 € pour la vie associative

5. Quitus au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration et au Bureau pour leur gestion relative à l'exercice 2021.

6. Élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

En 2021, Annaïg Bonnet et Marie-Laure Villiers ont été remplacées par cooptation du Conseil d'administration par :

- Claudine Pabst que nous avons présentée à l'Assemblée de l'année dernière
- Birgit Rieutord qui nous a rejoints à la fin de l'année 2021.

André Lefèvre présente le "trombinoscope" des administrateurs. Il se félicite qu'avec l'arrivée de Birgit Rieutord, le CA renforce sa dimension franco-allemande et se rajeunisse.

Cette année, c'est Patrice Clap qui présente sa démission à l'assemblée. C'est l'occasion pour le président, de le remercier pour tout le temps et l'énergie qu'il a consacrés à l'élaboration du projet de l'Arche à Strasbourg lorsqu'il était trésorier de notre association. Patricia Oconte, qui a beaucoup travaillé à ses côtés, lui remet un cadeau de la part de l'association. André Lefèvre en profite aussi pour remercier Alain Lalé à qui Patrice avait succédé au poste de trésorier. Le CA s'engage donc dans la recherche d'un nouvel administrateur, avec une volonté affirmée de rajeunir encore notre conseil, afin de préparer l'avenir.

Cette année également, comme tous les deux ans, le Conseil d'Administration renouvelle un tiers de son effectif. Les mandats d'Ewa Lalé, Jean-Pierre Coué et André Lefèvre arrivent à échéance. Tous les trois se sont déclarés prêts à le renouveler pour les 6 ans à venir.

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats d'administrateur d'Ewa Lalé, Jean-Pierre Coué et André Lefèvre, pour une durée de six années.

Les mandats des administrateurs se répartissent donc désormais de la façon suivante :

Mandats échus en <u>2022</u>	Mandats échus en <u>2024</u>	Mandats échus en <u>2026</u>	Mandats échus en <u>2028</u>
Ewa Lalé Jean-Pierre Coué André Lefèvre	Birgit Rieutord Pierre Speich Catherine Kieffer	Esther Leblond Alain Lalé Claudine Pabst	Ewa Lalé Jean-Pierre Coué André Lefèvre

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur action au cours de cette année et notamment le Bureau qui réalise un travail important.

Lors du prochain conseil d'administration, un nouveau bureau sera élu.

André Lefèvre remercie les bénévoles qui se relaient pour assurer une présence aux Pot'irons :

- Véronique Brunagel
- Brigitte Roux
- Claire Pauly
- Claudine Pabst
- Catherine Kieffer
- Marie-France Lefèvre

Il remercie aussi

- Jean-Claude Fournernet qui a assuré les relations avec les constructeurs de la Malisept et de l'espace rencontre,
- Markus Pauly qui aide à l'entretien des locaux
- Christian Baltzinger qui soutient la vie spirituelle des maisons
- Odile Chaigne et les parents qui acceptent de poursuivre leur réflexion commune
- et tous les bénévoles qui ont œuvré au projet de l'Arche

Tous les membres de l'association sont invités à réserver la date du 10 septembre prochain, pour la célébration des 5 ans de l'Arche à Strasbourg, l'ouverture de la troisième maison, des Pot'irons et du GEM.

A 12h15, l'ordre du jour ayant été traité, l'Assemblée Générale prend fin.

Le Président

La Secrétaire